

**Association des riverains pour la protection
du lac Croche de Sainte-Thècle (ARPLC)**

120, 4^e Avenue Nord lac Croche
Sainte-Thècle (QC) G0X 3G0
Matricule : NEQ 3367248476



Procès-verbal de la 6^{ème} assemblée générale
Dimanche 30 août 2015
Salle Aubin à 10h00

Étaient présentes à l'assemblée : 39 personnes dont 38 membres.

Invités : M. Alain Vallée, maire; Jean-François Couture, conseiller.

Les membres du conseil d'administration : Luc Blais, Louise Bordeleau, Josée Croteau, Jocelyne Gervais, Andrée Groleau, Micheline Magnan, Michel Rheault.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée débute après vérification du quorum. Andrée Groleau souhaite la bienvenue à tous, aux nouveaux membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté.

Il est proposé par Gaétan Goyette, appuyé par Martine Cloutier, d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 août 2014

Le procès-verbal a été remis aux membres de l'Association par envoi postal ou par envoi courriel. Aucune modification n'y est apportée.

Il est proposé par René Lyonnais et appuyé par Danielle Boutet, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 août 2014.

4. Rapport des co-présidents 2014-2015

Michel Rheault fait la lecture du rapport des co-présidents des activités de l'année 2014-2015 ainsi que la rétrospective depuis 2009 :

Réalisations 2014-2015

- Réalisation par la SAMBBA de l'étude sur l'identification des plantes aquatiques du lac Croche, grâce à une subvention de 3 500\$ de la Caisse populaire Ste-Thècle, St-Adelphe
- Participation aux réunions du comité des lacs. Présence de 3 membres
- Négociation de prix pour les membres auprès des pépinières locales
- Présence aux séances du Conseil de ville
- Tenue de 5 réunions du Conseil d'Administration
- Rencontre avec la SAMBBA pour la divulgation des résultats de l'étude des plantes aquatiques
- Formation de 3 membres du CA pour le RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs)
- Gestion du site web de l'association : www.association-lacrocche-ste-thecle.ca
- Réalisation de 6 capsules d'information
- Obtention de subventions pour la réalisation d'un aménagement modèle au Parc St-Jean-Optimiste : Caisse populaire : 1 500\$, Municipalité : 500\$, Restaurant le Petit Palace et Familiprix : 250\$ chacun et l'ARPLC : 500\$
- L'Association compte 74 membres en 2014-2015

Rétrospective depuis 2009 :

- Enregistrement en bonne et due forme de l'association au Registre des Entreprises
- Adoption des statuts et règlements de l'ARPLC en 2012
- Préparation d'un plan directeur de l'eau et présentation au conseil municipal
- Règlement municipal sur la revégétalisation des bandes riveraines (2012-2013)
- Création et mise en place d'un site internet (2013-2014)
- Obtention d'une subvention de la Caisse populaire de Ste-Thècle de 3 500\$ (2013-2014)
- Partenariat avec le ministère de l'environnement pour la surveillance de la présence des algues bleu-vert
- Création et distribution de bulletins et feuillets d'information
- Participation au Comité des lacs
- Échanges avec 4 associations de riverains de la région : Lac-aux-Sables, Sept-Îles (St-Raymond), Jésuite, St-Tite en 2013
- Étude sur le fonctionnement du débarcadère situé au Parc St-Jean-Optimiste (2012-2013)
- Rencontre avec les médias, conférence de presse, entrevue télévisée

- Représentation auprès du conseil de ville pour les conscientiser de l'importance de conserver le Parc St-Jean-Optimiste dans son état actuel et d'éviter toute coupure d'arbres.
- Création de sous-comité : recrutement, bande riveraine, téléphone
- Suivi de dossiers au Ministère de l'Environnement : conformité fosses septiques, tests d'analyse sur la qualité de l'eau
- Suivi auprès de l'inspecteur municipal : plaintes concernant le non-respect de la réglementation des bandes riveraines
- Réunion d'information sur la réglementation et les plans d'installation d'une fosse septique par 2 firmes spécialisées en 2012
- Aide financière de notre association 300\$ pour le mandat donné à la SAMBBA par la municipalité pour la caractérisation des bandes riveraines. La municipalité a reçu un rapport d'ensemble et le portrait de chacune des propriétés, alors que chaque propriétaire-riverain a reçu un portrait de la bande riveraine de sa propriété : 2013
- Rencontre d'information pour les riverains à propos de la revégétalisation : 60 personnes ont assisté à cette rencontre présentée par Éric Piché et Pascal Lavallée.
- Sondage auprès des riverains sur la santé du lac en 2012 : « Votre plan d'eau est-il en bonne santé » et production d'un rapport

Modèle d'aménagement de bande riveraine au Parc St-Jean-Optimiste

Luc Blais a présenté un résumé du projet, le coût du projet est de 3 500\$, dont des subventions provenant de 1 500\$ de la Caisse populaire Ste-Thècle-St-Adelphe, Restaurant le Petit Palace et la pharmacie Familiprix de 250\$ chacun, la municipalité 500\$ et 500\$ de l'association.

Le modèle a été aménagé bénévolement par des membres de l'association pour un total environ de 80 heures.

Il reste à compléter l'installation de lutrins qui se fera au printemps 2016 suivi d'une conférence de presse et d'une invitation à tous les citoyens de venir visiter le site.

Une question a été soulevée à l'effet que l'association a contribué un montant de 500\$ alors que la municipalité aurait dû payer la totalité. La réponse a été à l'effet que le terrain appartient aux citoyens, que la caisse n'aurait pas donné de subvention sur un terrain privé, que la prise en charge par l'association permettait une procédure plus rapide et correspondait vraiment au besoin des riverains puisqu'elle apporte un volet éducatif à ceux-ci et par le fait même un investissement sur la valeur des propriétés des riverains.

5. Rapport de la trésorière

Louise Bordeleau mentionne que le solde au début, au 1^{er} juin 2014, à la caisse Desjardins de Sainte-Thècle est de 5 479,90\$, l'association compte 74 membres, le projet d'étude des plantes aquatiques est complété et payé (4 501,27\$) et le solde à la fin de l'année financière au 31 mai 2015 est de 2 130,55\$.

Louise Duchemin et Sylvie Moreau ont procédé à la vérification des comptes.

6. Désignation de deux vérificateurs pour l'année 2015-2016

Il est proposé par Louise Trottier et appuyé par Lise Richer de renommer Louise Duchemin et Sylvie Moreau comme vérificatrices. Les deux étant absentes et avaient accepté à l'avance leurs nominations en tant que vérificatrice.

7. Mot du maire

Il est difficile de recruter des moniteurs et des gardiens du débarcadère, la présence des bateaux a été moins achalandée dû à la mauvaise température.

Le nombre de vignette a été de -----comparativement à 125, dont 12 pour le camping, en 2013.

Une question a été posée sur la raison de la fermeture de la plage publique en août 2015. Il répond que ce sont les coliformes de goéland qui en étaient la cause suite à des tests de la qualité de l'eau de la plage effectués par le service de santé public. Ces tests sont effectués une fois par mois pour tous les lacs ayant une plage publique. Suite à cette intervention, une mention particulière a été faite pour sensibiliser les riverains à ne pas nourrir les canards puisque ceux-ci amènent un apport très élevé de coliformes fécaux.

Une personne a demandé quel était le rôle du comité des lacs. Michel Rheault répond que ce comité couvre l'ensemble des 52 lacs de Sainte-Thècle, il a donné en exemple le règlement sur la revégétalisation des bandes riveraines, les fosses septiques et les débarcadères.

8. Plan d'action 2015-2016

Andrée Groleau fait la lecture du plan d'actions 2015-2016, des copies du rapport des coprésidents et Plan d'actions sont remises à l'assistance.

Elle invite les riverains à assister à la présentation par la Sambba des résultats de l'étude des plantes aquatiques qui aura lieu le dimanche 27 septembre à la salle du conseil (2^{ème}

étage) à 10h00. Cette présentation s'adresse aux riverains des 52 lacs de la municipalité de Sainte-Thècle.

Finalisation du projet d'aménagement modèle de bande riveraine au Parc Saint-Jean-Optimiste.

Continuité des capsules d'information que l'on envoie à tous les membres par courriel et sur le site web www.association-lacroche-ste-thecle.ca.

Trousses d'informations pour les nouveaux riverains.

Dossier navigation : formation d'un comité, suivi avec la municipalité.

Représentation auprès du conseil de ville et auprès de l'inspecteur municipal concernant l'application de la réglementation pour l'aménagement de la bande riveraine dont l'échéance est en octobre 2015.

Commentaire :

Un membre fait le commentaire sur le pourquoi porter une attention des bandes rivaines si on ne s'occupe pas des embarcations à moteur qui nuisent à celles-ci.

Il est mentionné que l'association n'est pas la police du lac, que c'est l'inspecteur municipale, Éric Piché, qui en est la responsable, que les plaintes doivent lui être transmises.

Le conseiller municipal Monsieur Jean-François Couture mentionne que la responsabilité des lacs n'appartient plus au fédéral qu'elle est transférée au municipal. Ce dossier est maintenant dans les mains d'un avocat pour en assurer un suivi adéquat. Il va regarder où se trouve le dossier en est rendu et nous apportera au suivi.

Il a été suggéré par un membre d'apporter des actions concrètes telles qu'une pétition.

Une invitation est faite pour que des volontaires donnent leur nom pour la formation du comité de la navigation.

9. Élection des membres du conseil d'administration

Désignation d'un président d'élection de Monsieur René Lyonnais.

Il y avait 3 postes à combler, Madame Lise Richer propose sa candidature et est élue à l'unanimité. Deux autres postes demeurent vacants.

Il est proposé par Madame Martine Cloutier de former une courte liste de bénévoles afin d'aider le conseil et de les supporter. Cette proposition a été appuyée et 6 membres ont donné leur nom pour y faire partie.

10. Invitation pour la présentation des résultats de l'étude des plantes aquatiques réalisée par la Sambba.

Le rappel a été fait.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11h20